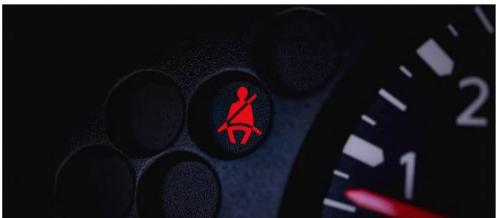
La ceinture de sécurité est un dispositif de sécurité permettant de limiter les mouvements incontrôlables des passagers d'un véhicule, lors d'un choc. Ainsi, les occupants d'un véhicule en mouvement décélérant brutalement lors d'un choc, ne sont pas projetés contre des obstacles, par leur inertie. La ceinture de sécurité est l'une des causes principales liées aux blessures au volant.







Aussi, un passager non attaché peut être propulsé contre le siège avant. Par ailleurs, l'oubli de la ceinture de sécurité par un passager à l'arrière constitue également un danger pour les passagers à l'avant. Il met non seulement sa vie en danger, mais aussi celle des passagers devant lui. En e et, lors d'un choc le passager non attaché a propulsé vert l'avant, percutant le siège de la personne se trouvant devant lui et créant un écrasement de cette personne entre le siège et le tableau de bord. Ne pas s'attacher à l'arrière peut donc tuer les personnes à l'avant.

La ceinture est indispensable même pour les petits déplacements.



Ce n'est pas que nous ne les portons pas, mais c'est la façon dont nous les portons qui pose un problème.

Trop de personnes portent leur ceinture de sécurité sous le bras. Les raisons avancées par ces personnes sont les traces sur le corps, pour protéger leur tenue ou pour se sentir plus à l'aise. Cette petite erreur a le potentiel de causer des blessures catastrophiques.

N'utilisez pas de dispositif visant à détendre la ceinture : vous diminuerez son efficacité et risqueriez des traumatismes en cas de choc.

Bien positionner votre ceinture à plat (sans être vrillée) : sur les hanches, sur le sternum, dans le creux de l'épaule. Tirez sur la sangle diagonale pour ajuster la ceinture au plus près de votre

La ceinture de sécurité n'est efficace qu'à raison d'une seule personne par place.

Au cours d'un choc à 50km/h, la poussée est telle qu'un enfant de 20kg se transforme en un projectile d'une demi-tonne s'il n'est pas attaché. Mettre sa ceinture, c'est se protéger et protéger les autres.

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire aux places avant et arrière des véhicules. Boucler sa ceinture de sécurité, c'est un geste qui sauve des vies.

